





LA FEDERATION

La Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'objet (2FPCO), fondée en 2004, a pour mission la professionnalisation, la représentation, la défense et la promotion du secteur de la communication par l'objet (cadeaux d'affaires et objets publicitaires) en général et les intérêts professionnels de ses membres en particulier.

La fédération regroupe les fabricants, fournisseurs, distributeurs et marqueurs d'objets publicitaires et de communication pour lesquels le secteur de la communication par l'objet représente plus de 50% du chiffre d'affaires.

I. UNE ORGANISATION DYNAMIQUE

La 2FPCO est gérée par un bureau de 5 membres, avec l'aide de 10 administrateurs, tous professionnels du secteur et bénévoles. Ils se réunissent 4 à 6 fois par an et communiquent leurs décisions et réflexions par le biais de comptes-rendus, envoyés à tous les membres et consultables sur le site Web.

Une commission de travail sur le Développement Durable fait une veille sur l'actualité du Développement Durable et soutient l'association Planet Partner pour le développement d'un étiquetage propre à la profession

Une seconde commission travaille actuellement sur le thème de la formation à l'objet publicitaire dans les cursus de formation des universités françaises dans l'option « Techniques de Commercialisation ».

Le collège des distributeurs et le collège des fournisseurs se réunissent 3 à 5 fois par an pour évoquer des sujets qui sont propres à leur activité et communiquent entre eux par le biais de leurs animateurs respectifs.

La 2FPCO est membre de l'EPPA (European Promotional Products Association), qui travaille activement à la reconnaissance du métier au niveau de la Communauté Européenne. L'EPPA a notamment participé à un gros travail de lobbying autour de la sécurité des jouets (directive EU du 30 juin 2009).

II. DES REALISATIONS IMPORTANTES POUR LA PROFESSION

1. La charte

La Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'objet rassemble plus de cents membres autour de sa charte : éthique et développement durable, transparence commerciale, organisation de l'entreprise, label qualité : les principes fondamentaux de la profession y sont listés.

2. Les premiers chiffres de la Profession –

Plusieurs vagues d'enquêtes (4 par an depuis septembre 2009) ont produit un état des lieux de la Profession en France : ce baromètre est accessible aux membres de 2FPCO et aux non-membres qui ont souhaité participer aux différents sondages.

Une enquête structurelle a été menée en décembre 2009 et en janvier 2011. Les résultats sont consultables sur demande.

Les enquêtes sont menées parallèlement dans d'autres pays d'Europe à l'initiative de l'EPPA.

3. La Première enquête auprès des consommateurs sur l'impact de l'objet publicitaire

Cette enquête menée en juin 2011, par une équipe de la Junior entreprise de Paris Dauphine auprès de 1000 personnes en face à face dans la région parisienne, a révélé que l'objet publicitaire était le media efficace par excellence puisque **70,4 %** des personnes sondées **connaissent la marque apposée** sur l'objet publicitaire qu'ils ont en leur possession. Les résultats de cette enquête sont disponibles sur demande.

4. La mise au point d'une **certification qualité** – QUALISERV

Ce label qualité officiel présente l'intérêt d'être moins complexe qu'une certification ISO et de comporter une partie spécifique au métier de la Communication par l'Objet : Ct&T, prestataire à l'origine de Qualiserv, propose des sessions de formation inter - entreprises et des journées d'accompagnement

- 6 sessions de formation ont eu lieu et 17 adhérents ont suivi la formation depuis 2009
- 1 adhérent a obtenu sa certification en juillet 2010

5. La mise au point **d'un programme de sensibilisation des étudiants des IUT** (techniques de commercialisation) aux métiers de la Communication par l'Objet. : information auprès des directeurs d'IUT et de départements, participation à des jurys et des soutenances, accueil de stagiaires et présentation de la profession aux étudiants. 6 présentations en amphithéâtre et 13 rendez-vous avec les enseignants des IUT ont eu lieu sur l'année scolaire 2010/2011. Le programme continue

6. **La mise en commun d'informations**

Réglementations, normes, actualités de la profession, baromètre, Informations législatives, arnaques. Une veille est effectuée et toutes les informations sont envoyées aux adhérents. Des membres font également parvenir des informations.

7. **La représentation** de la Fédération sur les salons professionnels

La Fédération expose sur les salons de la Profession en France et à Düsseldorf, sur le PSI et sur un salon destiné aux annonceurs, MCO.

III. **UNE FOULE DE PROJETS POUR 2011/2012**

- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres afin que la 2FPCO soit représentative de la Profession (objectif 120) via une campagne de communication presse et emailing,
- Poursuivre la communication vers les annonceurs pour faire connaître la Fédération et sa charte,
- Poursuivre l'étude permanente du marché français via des enquêtes trimestrielles,

- Poursuivre l'information et la formation sur Qualiserv afin d'obtenir le plus d'adhérents certifiés possible.
- Poursuivre l'information auprès des IUT pour que tous les enseignants de techniques de commercialisation soient sensibilisés à notre métier
- Obtenir la reconnaissance de l'objet publicitaire comme média à part entière de la catégorie « Hors media », notamment par la mesure des dépenses de communication des annonceurs en objets publicitaires dans la grande enquête annuelle France PUB/IREP.
- Organiser des formations techniques, notamment sur le Développement Durable et commerciales pour les membres de la Fédération,
- Rechercher et entretenir des partenariats :
 - Laboratoires d'essai afin d'obtenir des prix préférentiels pour nos adhérents,
 - Union des Annonceurs pour obtenir à terme une reconnaissance du médium « objet publicitaire »,
- Poursuivre les contacts avec les autres fédérations européennes du secteur via l'EPPA,

IV. LE PROFESSIONNALISME

La 2FPCO compte à ce jour 104 membres, qui s'engagent via la **charte professionnelle**, à :

- ❖ Une relation avec le client formalisée (bon de commande, BAT, conditions générales de vente)
- ❖ Respect des réglementations et normes en vigueur,
- ❖ Paiement des taxes (notamment la SORECOP),
- ❖ Refus de copier des produits brevetés ou pas sans accord préalable,
- ❖ Respect des « copy right » des logiciels,
- ❖ Respect du secret professionnel
- ❖ En matière de Développement Durable : Réflexion, adhésion aux principes du développement durable et à un comportement citoyen et respect de la législation en vigueur sis à vis de l'éco-participation (inscription auprès d'un organisme collecteur)

Nos membres s'engagent par ailleurs à contribuer au développement des principes d'une éthique commune et au respect d'une bonne relation interprofessionnelle.

Nous avons mis en place les conditions du processus de vérification : un audit est commandé à CT&T Consulting pour vérifier la véracité de l'engagement des entreprises signataires de cette charte et ce, de façon aléatoire.

Pour devenir membre de la Fédération des Professionnels de la Communication par l'Objet, un distributeur, marqueur, fournisseur ou fabricant doit

- Avoir comme activité principale le commerce d'objet publicitaire (+ de 50% de son chiffre d'affaires)
- Disposer d'un numéro de TVA en France
- Etre domicilié en France
- Posséder un registre du commerce français

Après l'acceptation de sa candidature par le bureau, il obtient :

- le droit de vote à l'Assemblée Générale et l'éligibilité au Conseil d'Administration
- son code d'accès personnel à l'extranet 2FPCO (www.2fpc.com) qui vous ouvre la base de données (documents, réglementation, normes, informations diverses)
- d'être informé par email de la vie de la Fédération : date des réunions, comptes-rendus, formations, nouveaux adhérents, veille réglementaire, toutes informations traitant de la communication par l'objet.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Secrétariat 2FPCO – Juliette Salomé
2 avenue Pasteur
92130 Issy les Moulineaux
mobile : 06 37 34 74 82 – 01 47 65 84 98
Juliette.salome@2fpc.com

www.2fpc.com